



SÉMINAIRE ENTREPRISES & EAU : La gestion de l'eau, contrainte réglementaire ou levier stratégique pour les entreprises luxembourgeoises ?

Vendredi 17 avril 2026 à la Chambre des Métiers

L'[Administration de la gestion de l'eau](#), la [FEDIL](#) et [Klima-Agence](#), en collaboration avec [House of Sustainability](#), [Sustainable Handwerk](#) et [Luxinnovation](#) ont organisé un séminaire pour découvrir comment la gestion de l'eau, souvent perçue comme une contrainte réglementaire, peut devenir un véritable levier de compétitivité pour les PME et les industries luxembourgeoises : stratégies d'optimisation, aides publiques, bonnes pratiques et retours d'expérience concrets étaient au cœur de cet atelier interactif. Le séminaire avait pour but d'informer les PME et l'industrie luxembourgeoise sur l'optimisation de la consommation d'eau, la gestion des risques, sur des aspects techniques et réglementaires, et de définir les prochaines actions concrètes. Le séminaire a également permis de renforcer le lien entre les acteurs économiques et l'Administration de la Gestion de l'Eau, pour mieux coordonner les efforts.

Après des mots introductifs dans le cadre de la révision du Plan de gestion de l'eau par Magalie Lysiak de la direction de l'AGE et de bienvenue par Jean-Marc Zahlen (Fedil) et Samuel Gillesen (Klima-Agence), ainsi que la présentation du déroulé du séminaire par Norry Schneider (CELL), l'équipe de l'AGE a donné un **cadrage de la situation actuelle** : Nabila Adjaoud sur la disponibilité de l'eau au Luxembourg, Amina Adrovic sur le cadre réglementaire de la loi relative à l'eau et les autorisations et Frédéric Davidson sur le service d'inspection et de contrôle SICOPOL. Ensuite **les aides à la mise en œuvre de mesures** visant la ressource eau ont été présentées aux entreprises : l'introduction du programme Klimapakt fir Betriber (Samuel Gillesen, Klima-Agence), les mesures « eau » du Klimapakt fir Betriber (Nabila Adjaoud, AGE), les programmes d'aides (Claude Hostert, Luxinnovation / Laure Guyot, Chambre des Métiers du Luxembourg / Lorenzo Baldini, House of Sustainability de la Chambre de Commerce). Des **témoignages de bonnes pratiques** inspirants ont été donnés par Denis Lamouline (Luxlait), par Jérôme Nicolay et Xavier Biarlat (Eqiom Bétons) et Thomas Biendel (LSC360).

Dans une deuxième partie **3 tables thématiques ont permis d'échanger les expériences de terrain, d'identifier les obstacles mais aussi les bonnes pratiques et d'explorer des réponses possibles :**

A. Innovations et aspects techniques pour l'efficacité hydrique : Les retours d'expérience ont révélé que les initiatives se concentrent principalement sur la réutilisation des eaux de process en circuit fermé et la récupération des eaux pluviales, bien que le niveau d'engagement varie fortement entre les entreprises. Les principaux obstacles identifiés sont le coût élevé des investissements, la difficulté à moderniser des infrastructures existantes non conçues pour ces nouvelles pratiques, ainsi que les longs délais de retour sur investissement qui freinent la décision. La résistance au changement des habitudes opérationnelles par le personnel final et l'absence de financements dédiés constituent également des freins majeurs à l'adoption de technologies comme l'osmose inverse ou les systèmes hybrides. Pour débloquer la situation, les participants ont plaidé pour une meilleure mutualisation des connaissances via des échanges sectoriels réguliers et le renforcement des collaborations inter-entreprises. Le levier administratif a été souligné comme déterminant, suggérant qu'une obligation légale pourrait accélérer la mobilisation, tout en exigeant des subventions ciblées et un meilleur suivi qualitatif et quantitatif des consommations. Enfin, la création de guides de bonnes pratiques et la mise en relation directe entre demandeurs et développeurs de solutions sont essentielles pour stimuler l'innovation.

B. Gestion des risques de pollution de l'eau en entreprise : Les discussions ont mis en évidence que le risque de pollution provient souvent d'un manque de conscience des responsabilités, d'une méconnaissance des installations et d'un déficit de compétences internes ou de données de monitoring. De nombreuses entreprises perçoivent encore la gestion de la pollution comme le seul problème des stations d'épuration, sans réaliser leur impact direct lié à des processus de production mal maîtrisés, des fausses connexions ou une mauvaise gestion des eaux d'incendie. Les obstacles majeurs incluent la complexité réglementaire, le manque d'exemples concrets et de pédagogie adaptée, ainsi que les coûts technologiques et le manque de visibilité sur l'évolution future des normes. Les leviers d'amélioration passent inévitablement par un renforcement de la formation du personnel, l'établissement de plans « *as built* » fiables et la mise en place de procédures internes intégrant explicitement les risques environnementaux. Il est également préconisé d'introduire des indicateurs clés (KPI) et des objectifs clairs pour suivre la performance, tout en s'appuyant sur le partage de compétences et de retours d'expérience issus d'autres pays. Un accompagnement externe par des experts et la disponibilité d'outils de monitoring adéquats sont indispensables pour transformer ces risques en actions préventives structurées.

C. Gestion des processus autour des autorisations en entreprise : L'atelier a révélé que les difficultés majeures résident dans des dossiers de demande incomplets ou imprécis, entraînant des délais d'instruction trop longs et des réponses retardées voire absentes de la part des autorités compétentes. Les entreprises se heurtent également à une confusion fréquente concernant les limites exactes des exigences techniques et financières, ainsi qu'à des interactions parfois problématiques entre les différents acteurs (AGE, SIDEN, etc.) lors de la concertation préalable. La faisabilité technique et financière des demandes reste un défi, surtout lorsque les exigences ne sont pas clairement liées à des solutions concrètes ou des mécanismes de financement disponibles. Pour remédier à ces blocages, les participants ont insisté sur la nécessité d'une communication améliorée, d'une concertation plus granulaire dès le début des projets et de la simplification administrative vers un permis unique intégré. La réponse institutionnelle annoncée comprend l'introduction de délais maximums de traitement imposés par la nouvelle loi sur l'eau et la digitalisation complète des procédures via MyGuichet. De plus, la publication prochaine de formulaires dédiés aux dossiers industriels vise à guider les entreprises et à améliorer la traçabilité et la pédagogie autour des autorisations.

En dernière partie une **discussion engagée en format « Fishbowl »** a permis de rebondir sur les conclusions des groupes de travail par : Nabila Adjaoud, Amina Adrovic et Cécile Prüm de l'AGE. Comme l'ont relevé certaines personnes présentes du monde des entreprises, il y a un besoin d'approfondir les échanges et de travailler en réseau pour permettre un apprentissage mutuel sur les pratiques concernant la gestion de l'eau en entreprise.

Retour des participants sur le séminaire (8 réponses via Zesummen vereinfachen) : Les participants ont porté un **bilan très positif** sur l'événement, le jugeant globalement **utile et bien organisé**, avec une satisfaction majoritaire quant à la bonne atteinte des objectifs fixés. Les aspects les plus appréciés étaient indissociables : la **qualité des échanges** entre les différents acteurs (entreprises, administration), la pertinence du **sujet traité**, la richesse des **présentations** et surtout le format d'**ateliers thématiques** permettant une restitution collective et une discussion constructive. Cependant, plusieurs **manques et pistes d'amélioration** ont été identifiés. Le point critique récurrent est la **faible représentativité du monde économique** : plusieurs participant(e)s regrettaient qu'il n'y ait pas eu assez d'entreprises présentes, ce qui a limité la diversité des perspectives. Pour pallier à cela, il a été suggéré de **communiquer beaucoup plus en amont** pour maximiser la participation, tout en maintenant ou augmentant la fréquence des rencontres pour assurer un suivi durable dans le temps. Sur le fond, les participants ont souligné que plus la granularité des projets est fine, plus la **collaboration circulaire** entre tous les acteurs devient cruciale. Ils ont salué l'engagement personnel des collaborateurs de l'AGE, qui semblait avoir amélioré le contact avec les entreprises, mais ont aussi exprimé le besoin de mieux comprendre comment **optimiser la coordination interne des administrations** pour agir de manière efficace. Enfin, le format et la durée de l'événement ont été jugés appropriés pour transmettre les messages clés, à condition de poursuivre ces efforts pour toucher un public plus large.